

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 24 (1879)
Heft: 24

Buchbesprechung: Le tir de l'infanterie aux grandes distances et son influence sur la tactique [H. Vermersch]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

puisqu'il a fallu y ménager le logement du canon, celui du tube-magasin et celui de la boîte d'auget ; le canal de baguette n'existe pas.

Dans les garnitures la baguette est supprimée ; il n'y a pas de ressort de grenadière, celle-ci s'assemble par une vis de serrage. L'embouchoir porte le tenon de l'épée-baïonnette. Le pontet et la pièce de détente forment une seule pièce, appelée sous-garde. La vis antérieure de sous-garde trouve son écrou dans le pied de la boîte de culasse.

L'épée-baïonnette est la même que pour le fusil Gras

La cartouche est aussi la même que celle du fusil Gras.

BIBLIOGRAPHIE

Le tir de l'infanterie aux grandes distances et son influence sur la tactique, par le capitaine-adjoint d'état-major H. Vermersch, attaché à l'Institut cartographique militaire de Belgique, chevalier etc. Bruxelles 1879. Muquardt, Merzbach et Falk, éditeurs. 1 volume in-8° de 149 pages avec une planche, prix 3 francs.

La récente guerre d'Orient et les publications historiques et critiques auxquelles elle a donné lieu ont posé un grave problème : celui du tir de l'infanterie aux grandes distances. c'est-à-dire à 1000 mètres et au delà. Cette question est actuellement, dans la presse militaire, le sujet de discussions nombreuses, soulevées entr'autres par les intéressants rapports officiels des généraux Totleben, Gourko, Skobelef, puis par des brochures connues des généraux Zeddler, Tchebitchef, du lieutenant-colonel Kroupatkin, de l'armée russe, de M. Bogulaski, major de l'armée prussienne, Horsetzki, capitaine autrichien, et d'autres officiers encore.

A son tour l'honorable officier belge, auteur de la brochure dont nous parlons, entre en lice comme partisan convaincu des idées nouvelles, et il cherche, dans un plaidoyer à la fois utile et intéressant, à établir que les récents procédés de tir sont entrés désormais dans le domaine des faits ; il démontre que leur adoption s'impose à toute infanterie soucieuse de rester à la hauteur des progrès de l'art de la guerre.

Sans rejeter les principes actuels de bon ordre et d'action d'ensemble, sur lesquels la tactique doit reposer, il a cherché à faire ressortir les modifications qu'entraînera, pour les formations et les procédés de combat, cet emploi extrême du fusil moderne. Une analyse succincte de quelques faits des campagnes de 1870 et 1877 et d'expériences de polygones met en lumière le fait inattendu de l'efficacité réelle du tir éloigné de l'infanterie donnant jusqu'au 30 % à 1000 mètres sur des colonnes de bataillons ou des cibles de surface correspondantes.

L'efficacité du tir de mousqueterie indirect d'après le général Tchebitchef a été spécialement l'objet d'un examen approfondi ; incidemment une théorie nouvelle des probabilités du tir y a été rattachée, théorie que l'auteur s'est efforcé avant tout de rendre claire et surtout pratique. Ses raisonnements exigent cependant les connaissances élémentaires du calcul différentiel et intégral et les définitions des probabilités ; moyennant cela, on arrive aisément à des formules fondamentales, et qui permettent, grâce à de nombreux exemples numériques, de calculer rapidement la chance d'atteinte d'une figure géométrique simple, d'après un groupement donné de coups.

Dans ses conclusions, l'auteur énumère les conditions diverses qui doivent être exigées, tant de la part du soldat et des cadres, que de la part des plus hautes sphères du commandement, pour que les nouvelles méthodes de tir puissent être employées avec certitude de succès, et là on touche à la partie délicate et difficile des nouveaux progrès, surtout en ce qui concerne l'attaque et l'action : Faire manœuvrer les masses de pe-

tits paquets actuels déjà à un kilomètre de l'ennemi, sous le feu de celui-ci, en terrain coupé, ou même ouvert, n'est pas chose aisée, et plus d'un général y perdra la tête ou devra tout simplement, après un ou deux mouvements, s'en remettre à Notre-Dame-du-Hasard.

Terminons par une citation des arguments en faveur du tir à grande distance, d'après le capitaine Horsetzky : A l'objection ordinaire du gaspillage des munitions, la brochure répond en ces termes :

« Dans le combat rapproché, entend-on par gaspillage de munitions tout coup qui n'atteint pas le but ? L'efficacité du tir aux courtes distances est de 1 à 10 %, le reste des coups doit-il être considéré comme un gaspillage ? Evidemment non. Si donc ce rapport reste, à peu de choses près, le même en commençant le feu de loin, on ne pourra reprocher à ce tir de faire abus des munitions. Il suffira simplement de pourvoir d'un supplément de cartouches une infanterie qui commencera son tir aux distances éloignées, car elle aura plus d'occasions de faire feu. Ce surcroît de munitions n'est après tout qu'une question de mesures préalables à prendre.

Les résultats d'expériences, dit-il, quoique peu nombreux, sont concluants.

Contre un bataillon en colonne double, à 1,000 mètres, on a obtenu des moyennes variant de 30, 40 et même 50 %, après quelques coups d'essai seulement.

L'instruction prussienne sur le tir établit qu'à 1,200 mètres, une série de 100 balles tirées bat une zone de 95 mètres de profondeur, 30 à 50 balles viennent se grouper vers le centre de la zone, et 10 à chacun des points extrêmes.

Supposons 30 hommes à 1,200 mètres, tirant 3 salves ou 90 balles, et n'admettons que la moitié des résultats du polygone ; il s'ensuit que 20 balles portent au centre de cette zone et 5 aux extrémités, résultat qui n'est nullement à dédaigner.

Il est vrai que, grâce à la distance, l'ennemi pourra réparer facilement le désordre de ses colonnes, mais l'effet moral sera produit : éprouvant des pertes à des distances aussi considérables, il songera à celles qu'il subira lorsqu'il se rapprochera de son adversaire.

On veut que ce tir soit sévèrement réglé, sinon, aux distances rapprochées, il n'y aura plus une cartouche disponible.

Un inconvénient réel et qui peut rendre ce tir de nul effet, réside dans la difficulté d'évaluation des distances. Ce n'est cependant pas un motif suffisant pour le proscrire, seulement il faudra s'abstenir de tirer de loin si la distance n'est pas assez approximativement déterminée et si le but n'a pas de profondeur.

L'auteur examine ensuite l'influence de ce tir sur la tactique.

Après avoir établi que les feux à courte portée auront seuls un résultat décisif, il pense que le tir aux grandes distances sera avantageux dans une foule de circonstances, et augmentera notablement la puissance d'action de l'infanterie.

A un point de vue général, l'emploi de ce tir aura les conséquences suivantes :

Les mouvements ayant pour but de porter des troupes d'un point à un autre de la ligne prendront plus de temps, ces mouvements étant exécutés à une plus grande distance de l'ennemi.

Les réserves, pour rester intactes, devront s'établir plus loin de l'adversaire et à environ 1,500 mètres ; leur entrée en ligne nécessitera un quart d'heure de marche et sera, par conséquent, moins assurée.

L'artillerie sera obligée, dans les terrains ouverts, de se tenir au delà de 1200 mètres, le terrain du combat appartiendra à l'infanterie seule.

Ce tir favorisera les démonstrations ainsi que les surprises, et forcera l'adversaire à se couvrir plus loin.

Au point de vue de la *défensive*, ce tir sera surtout avantageux et le défenseur aura toujours le temps de disposer des réserves de munitions.

L'assaillant sera obligé de prendre ses formations d'attaque plus tôt que par le passé.

Au point de vue de *l'offensive*, une troupe doit le plus tôt possible se donner la supériorité du feu. L'artillerie a ici son rôle tout tracé, mais le feu de mousqueterie pourra lui prêter, par son tir à longue portée, une aide efficace, et même le feu de l'infanterie pourra suppléer au feu d'une artillerie insuffisante ou absente. Ce feu préparatoire de mousqueterie pourra sembler insuffisant, mais les résultats du polygone, diminués même de moitié, prouvent son efficacité réelle, et, en le supposant à peu près nul, il troublera le tir de la défense et le rendra moins meurtrier.

Les troupes chargées d'un mouvement tournant entreront en action d'une façon plus soudaine et plus imprévue à cause de la grande portée de leurs feux, ce qui précipitera la décision.

Enfin, l'auteur fait les recommandations suivantes :

On ne tirera aux grandes distances que sur l'ordre d'un officier.

A 1100 et 1200 mètres on ne tirera que si les circonstances sont très-favorables, et ce tir ne s'exécutera encore que par des groupes de tireurs choisis.

A partir de 1000 mètres, tous les hommes prendront part au tir.

L'offensive tirera par *pelotons* de 1000 à 400 mètres et par *essaims* à partir de 400 mètres.

La défensive tirera par *pelotons* de 1000 à 700 mètres et par *essaims* à partir de 700 mètres.

Le tir par *pelotons* aura lieu à rangs serrés et par salves, les *pelotons* ayant un intervalle de 20 mètres.

Le tir par *essaims* se fera en ordre serré ou en ordre dispersé.

Selon les ordres donnés, les *essaims* pourront exécuter soit le *feu de tirailleurs* (avec le nombre désigné de cartouches), soit le feu de salves, soit le feu rapide. »

CIRCULAIRES ET PIÈCES OFFICIELLES.

Du Département militaire suisse. Circulaire N° 28/102, 3 novembre. — Les lacunes qui existent encore toujours dans les cadres de l'armée, ainsi que les efforts de toute nature qui ont été faits pour conserver aux différents corps leurs officiers capables, nous paraissent être des motifs suffisants pour engager ces officiers à continuer de servir à l'avenir.

Des réponses qui ont été faites à notre circulaire du 7 avril 1879, il résulte que dans un certain nombre de cantons, aucune demande n'a été faite dans ce but aux officiers ; c'est pourquoi nous croyons devoir prier les autorités militaires des cantons de bien vouloir adresser aux officiers qui, par leur âge, sont en droit de sortir de l'élite ou de la landwehr, l'invitation de continuer leur service à l'avenir, si leurs aptitudes ne font l'objet d'aucun doute ou s'ils sont avantageusement qualifiés à cet effet.

N° 66/140. 4 novembre. — Il a été constaté dans les différentes armes que le feutre des képis n'est pas toujours de bonne qualité. Cet inconvénient a spécialement été remarqué à l'école de recrues d'infanterie XI à Lucerne et il a donné lieu aux observations suivantes de la part de l'instructeur d'arrondissement du IV^e arrondissement de division.

« Chapeau, feutre mauvais, il se retire quand il est mouillé, ce qui dé-